

REGLEMENT DU VIDE-GRENIERS

Lieu : Pusignan, stade Jean Bouin
Date : le 09 septembre 2018
Horaire : **de 6 h à 17 h**
Prix : 13 € les 6 mètres (1 véhicule par emplacement)

- 1) Le vide-greniers est organisé par des bénévoles, soyez sympa avec eux !
- 2) Il est interdit d'entrer sur le lieu de vente avant l'ouverture et sans y être invité par les organisateurs,
- 3) Les exposants sont placés par les organisateurs, dans l'ordre d'arrivée,
- 4) **les professionnels ne sont pas autorisés à participer au vide-greniers et la vente d'articles neufs est interdite. Tout exposant, répondant à l'un de ces critères, devra quitter le vide-greniers sans remboursement de l'emplacement occupé.**
- 5) La vente d'animaux est interdite,
- 6) La vente de denrées alimentaires et boissons est interdite et réservée aux organisateurs,
- 7) Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou casse, sur le lieu de vente,
- 8) Aucune réclamation ne sera acceptée,
- 9) **AUCUN OBJET NE SERA LAISSE PAR L'EXPOSANT EN FIN DE JOURNEE une benne est mise à disposition à chaque entrée,**
- 10) Pour raison de sécurité, toute demande de sortie anticipée entre 16 h et 17 h devra être faite auprès des organisateurs 30 mn au moins avant l'heure de départ souhaitée. L'exposant attendra à son stand la personne de l'organisation chargée de l'accompagner jusqu'à la sortie.
- 11) L'attestation ci-dessous doit être dûment complétée et remise aux encaisseurs,

Les organisateurs

Les ARTS MARTIAUX

GYM LOISIR

REEL XV

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Selon la loi en vigueur concernant la vente au déballage des particuliers, je, soussigné (e),

NOM, PRENOM (en majuscules) _____

Adresse : _____

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- ou avoir participé à une seule autre vente de même nature dans l'année,

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés

Nature de la pièce d'identité : COCHER ET REMPLIR (obligatoire)

Carte d'identité N° _____

Permis de conduire N° _____

Passeport N° _____

Carte de séjour N° _____

Pusignan, le 09 septembre 2018 Signature